

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

OBJET : DÉCLASSEMENT ET CESSIION D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

L'an deux mille dix-sept, le quatorze novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, M. SALLABERRY, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES,

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS:

M. POULAERT, M. CLAVERIE

ABSENTS

M. LECERF, Mme DELAVENNE,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. PERRET

Nombre de Conseillers en exercice : 33.

Nombre de présents : 25

26 au point n° 2017-11-137-DGS (Arrivée de M. GARANS)

Nombre de pouvoirs: 4

3 au point n° 2017-11-137-DGS (Arrivée de M. GARANS)

Nombre de votants : 29



2017-11-146-DVCS - DECLASSEMENT ET CESSIION D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la trompette de marque Blessing n° 450403 faisant partie du parc d'instruments de l'école Municipale de musique n'est plus utilisable compte-tenu de sa vétusté. Il propose de procéder à son déclassement et de la céder à titre gratuit à Monsieur Hugo Sangla, élève de l'école de musique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général de Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Considérant que la trompette de marque Blessing n° 450403 n'est plus utilisée.

DELIBERE

DECIDE de déclasser du domaine public communal la trompette de marque Blessing n° 450403 pour la classer dans le domaine privé de la commune,

DIT que cet instrument sera cédé à titre gratuit à Monsieur Hugo Sangla, élève de l'école de musique.

Vote: 29

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 15 novembre 2017

Le Maire